

# Le CORG : Le Centre d'Opérations et de Renseignements de la Gendarmerie

Beaucoup d'entre nous s'interrogent encore sur les raisons pour lesquelles un gendarme de Beauvais répond à notre appel alors que nous avons sollicité la brigade de notre secteur.

Le CORG est une structure opérationnelle qui est devenue incontournable dans l'organisation de la gendarmerie au niveau du département.

**Il est le point d'entrée de l'accueil téléphonique d'urgence : le « 17 » pour toutes les communes placées sous la responsabilité des forces de gendarmerie** et reste bien sûr en lien permanent avec les autres services de l'Etat.

Ses missions sont de :

- centraliser l'information,
- répondre aux sollicitations,
- gérer et coordonner les interventions.

## Le jour, entre 8h et 19h

Je peux joindre la brigade pour une démarche administrative, le suivi de ma plainte, etc... Il me faut alors composer le « **03.44.42.79.17** »

Si c'est une urgence (agression, vol) je compose le « **17** »



## La nuit, entre 19h et 8h

Si je compose l'appel d'urgence « **17** » ou le « **03.44.42.79.17** » je parviens au CORG de Beauvais.

Il traitera ma demande en fonction de l'urgence ou me demandera de rappeler légitimement ma brigade aux heures de bureaux si l'urgence n'est pas avérée.